



TEXTE DE TRAVAIL

Daté du 29 mai 16h.

Parti Socialiste

10 rue de Solférino

75333 Paris Cedex 07

Tél. 01 45 56 77 00

Fax : 01 47 05 15 78

REUSSIR TOUS ENSEMBLE

LE PROJET SOCIALISTE POUR LA FRANCE

Depuis plusieurs années, les prophètes du déclin français essaient de nous faire prendre les erreurs et les fautes des gouvernements successifs de droite pour le destin nécessairement malheureux de notre pays. Ils voudraient nous faire croire que *leur* incapacité à conduire le pays sur un chemin de croissance forte et harmonieuse viendrait de *notre* incapacité à accepter les réformes. Nous serions condamnés, par notre propre faute, à un sombre futur. Tout cela est faux.

Bien au contraire, notre pays a des atouts considérables. S'ils savent reprendre en main leur destin les Français ont, devant eux, la possibilité d'un grand avenir.

Dans le monde nouveau qui émerge, la voix de la gauche résonne justement. Si les années 80 ont pu mettre à la mode les idées libérales, notamment à travers la révolution conservatrice aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, les leçons en ont, aujourd'hui, été tirées. Dans ces pays, le regain d'activité économique a été payé d'un tel prix d'inégalités sociales et de souffrance pour des millions d'individus, que les méfaits du capitalisme débridé se sont révélés bien supérieurs à ses bénéfices supposés. De même les désordres créés par la mondialisation libérale appellent une réponse forte. Partout, de l'Amérique Latine à l'Europe, c'est une autre voie qui s'invente avec succès, pour nourrir et articuler progrès économique et progrès social. Et aussi pour promouvoir un autre ordre mondial, fondé sur le partage du développement.

Dans ce monde nouveau qui émerge, la France a d'immenses atouts à faire valoir. Ses valeurs d'égalité et de fraternité, ses services publics, ses infrastructures construites pas à pas au terme d'années d'efforts publics continus, sa dynamique démographique, la qualité de ses chercheurs mais aussi la qualification de sa main

d'œuvre, sont autant de forces dont elle peut jouer pour que ses concitoyens tirent, collectivement et individuellement, leur épingle du jeu.

Le mouvement d'innovation technologique dans lequel le monde est engagé, a, bien sûr, comme les précédentes grandes révolutions industrielles, sa part d'ombre qu'il faut combattre avec la dernière énergie – en l'occurrence, l'hyper-financiarisation du capitalisme, le risque de dumping fiscal et social des pays émergents, les délocalisations, etc., etc. Mais il a aussi sa part de lumière et d'espérance. De nouveaux besoins s'expriment chez les citoyens, de nouveaux produits et services s'inventent tous les jours. Avec internet et le numérique, nous vivons une nouvelle révolution industrielle en même temps qu'une révolution dans l'accès au savoir. La société de l'information c'est aussi, à condition d'être partagée, c'est aussi des citoyens plus savants, plus mûrs, plus conscients des réalités, plus soucieux de la préservation des équilibres fragiles de nos sociétés et de la planète, profondément hostiles au cynisme social ou écologique et à la « marchandisation » de la vie humaine.

Ce potentiel considérable de création et de partage des richesses, de création et de partage des connaissances, se conjugue avec l'exigence citoyenne de respect de l'environnement et des valeurs éthiques d'une humanité solidaire.

Un choix de société pour la France et les Français

C'est même en réalité l'enjeu décisif de la prochaine élection présidentielle. Les vieilles recettes éculées du « changement de modèle ». Ou, au contraire, le progrès de ce modèle selon une logique d'ambition collective et de partage. Notre pays doit aller de l'avant. Et pour cela, il doit entrer dans une nouvelle phase de modernisation comme il en a connu plusieurs, au lendemain de la Libération, après mai 68 et en 1981. Simplement, deux voies s'ouvrent à lui : une « rupture » d'inspiration « libérale » ou une modernisation d'inspiration « sociale » ; renforcer les forts et enrichir les riches en prétendant entraîner les autres dans leur sillage ou, au contraire, veiller à embarquer tout le monde, à ne laisser personne sur le chemin parce qu'une nation avance d'autant plus vivement qu'elle avance toute entière. Pour la première fois depuis longtemps, le pays est devant un véritable choix de société.

Aujourd'hui, la France peut trouver sa chance. Il suffit pour cela qu'elle reprenne confiance en elle-même, apaise ses tensions intérieures, concentre son énergie sur la construction de son avenir. Notre conviction est que la solidarité est une force, et non une contrainte ; la démocratie une ressource, et non une gêne. L'épanouissement de chacun ne s'oppose pas à l'égalité mais s'en nourrit. L'action publique s'impose face à la puissance des marchés. Il s'agit pour la France de moderniser son modèle de société, pour qu'il produise plus de richesses, plus d'emplois, plus d'égalité, plus de réussite individuelle et de promotion sociale. C'est notre ambition, *une ambition de développement social, démocratique et écologique.*

Réussir tous ensemble.

A l'opposé de ce projet porté par le Parti Socialiste, il y a la droite qui, au-delà d'un discours vaguement compassionnel, considère que « le modèle social français » a vécu et prépare une société où chacun est abandonné à ses succès ou à ses malheurs personnels. La voie qu'elle trace n'a pas d'autre issue qu'un *autoritarisme libéral*. Nous en connaissons les effets. La « France d'après », c'est la France de la division. Division entre pauvres et riches qu'on accentue par l'injustice fiscale et l'atteinte aux droits sociaux. Division entre diplômés et non diplômés qu'on creuse en laissant s'abîmer le système éducatif. Division entre salariés et précaires qu'on accroît en démantelant le code du travail. Division entre habitants des banlieues et autres citoyens qu'on renforce par le mépris, l'injure et surtout l'inaction. Division enfin entre groupes ethniques et religieux qu'on encourage en favorisant le communautarisme et en tournant le dos aux principes de notre République laïque.

On mesure dès aujourd'hui les résultats d'une telle politique : crise économique avec une croissance faible et un emploi stagnant ; crise financière avec des déficits et dettes publics vertigineux sans même que cela ait servi à stimuler l'activité ou les dépenses de solidarité ; crise sociale avec le chômage, l'exclusion, la pauvreté ; crise de société avec la révolte des banlieues ou des jeunes ; crise institutionnelle et politique. La droite a une vision archaïque des rapports sociaux. Elle méprise l'appropriation du changement par les citoyens, et leurs représentants associatifs ou syndicaux. Elle a une conception surannée de l'accroissement des richesses fondé sur l'égoïsme social et la culpabilisation des travailleurs. Elle tourne le dos à l'avenir. Elle voudrait que nous regardions le XXIème siècle dans le rétroviseur des années conservatrices, alors même que ces recettes là ont échoué ! Avec la droite, la France gâche sa chance de faire la course en tête dans le monde nouveau. Avec la droite, la France entre dans le siècle à reculons !

D'où nous vient la certitude que notre ambition de développement écologique, démocratique et social est porteuse d'avenir ?

Du constat que les sociétés contemporaines, de moins en moins hiérarchiques et « disciplinaires », faites d'individus formés, informés, émancipés, ne peuvent progresser que si chacun participe au changement parce qu'il en bénéficie; que si elles offrent à chacun une chance, ne laissent personne sur le bord du chemin, et inscrivent la performance individuelle dans une avancée collective.

Elle vient aussi de notre propre expérience. Au cours des années Jospin, la mondialisation libérale n'était pas moins virulente qu'aujourd'hui. Et pourtant, nous avons en 5 ans fait reculer significativement le chômage et les inégalités. Elle nous vient encore de l'expérience des social-démocraties d'Europe, des Pays-Bas à la Scandinavie, qui se sont engagées dans semblable stratégie et qui en recueillent

incontestablement les fruits : une croissance supérieure, un chômage moindre, une plus grande justice dans la distribution des revenus.

Oui, la stratégie de gauche est une idée neuve et fertile en Europe.

*

* *

Maîtriser la mondialisation pour la réguler et l'humaniser, préserver les équilibres écologiques de la planète fortement menacés, renouveler les sources d'énergies, forger une vraie communauté internationale plus harmonieuse et plus efficace, tout cela demande une France qui joue pleinement son rôle dans le monde, une France qui ne renonce pas à faire de l'Union européenne une force de progrès et de paix.

Mettre en œuvre les moyens d'une croissance forte, inscrite dans un nouveau modèle de développement, pour atteindre le plein emploi, répartir justement les richesses dans une société trop inégale, assurer une solidarité forte entre les générations, définir les voies pour vivre ensemble dans une société laïque qui refuse toutes les discriminations, tout cela demande une France qui retrouve confiance en elle-même, qui rénove profondément sa vie démocratique tant politique que sociale.

En quoi consiste exactement notre ambition de développement ? Elle repose sur 7 piliers : plus de croissance, plus d'emploi, plus de protection des travailleurs, plus de réussite éducative pour tous, plus de sécurité, plus d'harmonie républicaine, plus de progrès écologique.

Elle suppose 3 grandes avancées institutionnelles : plus de démocratie politique, plus de partenariat social, plus de libertés locales.

Nous proposons une nouvelle ambition aux Français, une ambition collective qui est le meilleur chemin pour la réussite de chacun, une ambition qui s'adresse à tous et demande le concours de chacun.

PARTIE I REUSSIR LE PLEIN EMPLOI DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour réussir le plein emploi dans le développement durable, nous mettrons en œuvre, avec les partenaires sociaux, un nouveau modèle de croissance, fondé sur la recherche et l'innovation, la création d'emplois et la sécurité professionnelle mais répondant aussi aux enjeux écologiques planétaires.

I Un modèle de croissance fondé sur l'innovation

La France souffre à la fois d'une politique salariale trop restrictive, d'un investissement insuffisant conjugué à une forte dégradation de notre compétitivité, et d'un niveau d'endettement préoccupant.

Face à une droite qui abandonne toute stratégie économique cohérente, renonce à toute politique industrielle digne de ce nom, néglige l'enseignement supérieur et la recherche, nous voulons réhabiliter la volonté politique pour faire entrer pleinement notre pays dans l'économie de la connaissance, relancer la croissance et réduire nos déficits.

Nos propositions

A Le pouvoir d'achat stimulé

→ Nous augmenterons le pouvoir d'achat par la négociation sociale, notamment par la mise en place d'une **Conférence nationale annuelle tripartite**, et nous **porterons le SMIC à 1500 Euros** au moins sur l'ensemble de la législature.

→ Nous augmenterons les salaires nets les plus modestes en transformant la prime pour l'emploi en allègement de la CSG dans le cadre de la mise en place de l'impôt sur le revenu citoyen.

B Une politique industrielle active

→ Nous mettrons en œuvre une **politique industrielle** articulant étroitement programmes sectoriels et action territoriale. En relation avec les régions, nous favoriserons le développement de Pôles et d'innovation associant les universités, les centres de recherche, les entreprises et les collectivités locales, en concentrant les moyens sur les projets les plus porteurs à l'échelle internationale.

→ Face aux délocalisations, **l'Etat doit agir**, d'une part en favorisant le redéploiement et la création d'activités, d'autre part, quand la situation le justifie, en apportant une aide temporaire à l'entreprise. Lorsque l'Etat est actionnaire d'une entreprise, sa voix est déterminante pour toutes les décisions qui ont des conséquences sur l'emploi et sur l'avenir industriel de l'entreprise.

→ **Nous diffuserons les technologies de l'information** en relation avec les programmes régionaux et locaux pour faire entrer pleinement notre pays dans une économie de la connaissance partagée

→ **Nous modulerons le taux de l'impôt sur les sociétés** en distinguant le bénéfice selon qu'il est distribué aux actionnaires ou mis en réserve pour l'investissement. Le taux de l'impôt sera deux fois plus élevé pour le premier que pour le second.

→ **Nous simplifierons les aides à l'innovation en les concentrant sur les petites entreprises.**

→ Nous développerons les participations publiques dans le capital des jeunes entreprises innovantes avec la **création d'un Fonds public de participation (capital risque)** en relation avec les collectivités locales (régions, agglomérations ...), en s'appuyant notamment sur la Caisse des dépôts.

→ Nous favoriserons l'accès au financement bancaire pour les PME. Nous encouragerons la création d'entreprise en **soutenant le micro-crédit.**

C L'enseignement supérieur et la recherche renforcés

→ Nous engagerons une **rénovation de l'Université**, à la fois pour **améliorer la situation étudiante** (réforme des premiers cycles pour un travail plus encadré, meilleure orientation des étudiants, statut du doctorant, augmentation des bourses, politique de logement étudiant, meilleur accueil des étudiants étrangers...) et **donner les moyens de l'excellence à l'institution** (autonomie de gestion des établissements dans le cadre d'un budget globalisé...),

→ Nous ouvrirons une vingtaine de « **Pôles Universitaires** » regroupant une ou plusieurs Universités, des organismes de recherche, des grandes écoles, travaillant dans le tissu économique, scientifique, culturel des régions.

→ Nous introduirons dans les deux dernières années des lycées une meilleure préparation à l'entrée dans l'Enseignement Supérieur (informations, orientation, méthodes de travail...).

→ Nous créerons des Universités professionnelles regroupant les Formations Supérieures Technologiques et professionnelles qui pourraient accueillir pour moitié de leurs étudiants des bacheliers professionnels.

→ Nous porterons sur cinq ans la dépense par étudiant au niveau de la dépense par lycéen. Nous ferons progresser de 10 % chaque année pendant la législature du budget de la Recherche avec une programmation pluriannuelle d'emplois scientifiques qui tienne compte des départs à la retraite et accorde une chance réelle aux jeunes chercheurs. Une très faible taxe sur les télécommunications pourrait être

affectée au financement de la recherche française.

D Les services publics consolidés

L'accès du plus grand nombre aux biens publics fondamentaux, à travers des services publics de qualité est une source essentielle de croissance. Il appartient aux citoyens et à la loi d'en fixer les missions et d'innover pour répondre aux besoins.

→ **Nous définirons dans une loi cadre les missions de service public** notamment dans le secteur marchand, ainsi que les obligations qui en découlent, en articulation avec le projet que nous soutenons de directive cadre européenne sur les services d'intérêt général.

→ Nous réintroduirons le **contrôle entièrement public d'EDF et mettrons en place un pôle public de l'énergie.**

→ Nous réformerons **les autorités de régulation** en rendant leur fonctionnement plus démocratique et leur attributions seront étendues au contrôle de l'exécution des missions de service public. **Elles auront à rendre compte annuellement devant le Parlement.** Des agences de régulation seront créées dans les secteurs où les missions de service public sont réalisées par des entreprises privées, particulièrement l'eau et les télécommunications.

→ Nous créerons des Observatoires régionaux d'évaluation des services publics pour la gestion des services publics de réseaux.

→ Nous instaurerons une **tarification sociale de l'eau**, comportant un droit incompressible d'accès à l'eau, des tarifs différenciés suivant les usages, et la création d'une Commission nationale de contrôle du service public pour garantir la qualité du service et la cohérence du prix de l'eau sur tout le territoire.

E L'Europe mobilisée

→ Nous renforcerons le pilotage économique de la zone euro et travaillerons à la mise en place d'un **véritable gouvernement économique**, avec un objectif d'emploi, de croissance et d'innovation clairement affirmé.

→ Nous renforcerons le **contrôle démocratique de la Banque Centrale Européenne** et lutterons pour inclure dans ses objectifs la croissance et l'emploi. Nous estimons enfin essentiel de donner à l'Europe la capacité d'investir dans l'avenir en **augmentant fortement le budget européen**, en faisant à terme du budget de la recherche le premier budget de l'Union et en décidant le lancement d'un emprunt européen pour financer l'effort d'investissement nécessaire.

II Bâtir la société du plein emploi et de la sécurité professionnelle

Notre objectif est de **retrouver le plein emploi** en divisant par deux le chômage d'ici 2012 et en réduisant de moitié sa durée, soit un taux de chômage inférieur à 5 % et une durée moyenne de chômage ramenée à 6 mois au lieu de 12 actuellement.

Pour cela, la croissance doit s'appuyer sur une politique active pour l'emploi et sur un contrat social renoué.

Le système conçu après-guerre ne fonctionne plus. Deux modèles s'opposent. Celui de la droite, qui discourt sur la « flex-sécurité », mais fait progresser la précarité. Le CNE et le CPE en sont les derniers avatars. Nous lui opposons la sécurité professionnelle pour favoriser une mobilité et une évolution des compétences qui associe la valorisation pour les salariés et l'efficacité pour les entreprises. L'heure n'est plus au rafistolage, il n'est plus temps d'ajouter de nouvelles rustines comme nous le faisons depuis 20 ans. Il faut changer et repenser tout le système. Nous voulons le faire avec les partenaires sociaux.

Cela nécessitera une grande discussion sur le projet de **Couverture professionnelle universelle**. C'est un enjeu national. Dans cette perspective, nous commencerons **par l'entrée des jeunes dans la vie active**, car ils sont les premiers à subir la précarité. Nous voulons au contraire leur permettre de conquérir une **véritable autonomie**.

Nos propositions

A Favoriser la création d'emploi et le développement du temps choisi

→ **Nous réactiverons les emplois jeunes** dans le secteur public et associatif en relation avec **les emplois tremplins** mis en place dans les régions.

→ **Nous modifierons les prélèvements sociaux afin qu'ils cessent de pénaliser l'emploi**. Nous avons réalisé une première étape majeure en 1998 en basculant les cotisations sociales maladie vers la CSG. Nous devons aujourd'hui en faire de même pour les cotisations patronales en les calculant sur l'ensemble de la richesse produite et non sur les seuls salaires.

→ **La réduction du temps de travail** et la maîtrise par chacun de l'équilibre entre temps de travail et congés, tout au long de sa vie, sont facteur à long terme de qualité de la vie et d'un mode de développement plus solidaire. C'est pourquoi nous relancerons la négociation sur le temps de travail, pour étendre le bénéfice des 35 heures à tous les salariés, développer le temps choisi et faciliter les congés personnels, ainsi que le développement de la retraite à la carte. Le temps partiel subi, cause importante des trappes à pauvreté, sera fermement combattu.

B Construire avec les partenaires sociaux une véritable sécurité professionnelle

→ Nous voulons construire avec les partenaires sociaux **une sécurité professionnelle** qui visera à assurer les trois éléments majeurs du travail : **l'emploi, une garantie de ressources minimale et la progression professionnelle** tout au long de la vie active. Dans ce cadre, **nous créerons un droit individuel à la formation tout au long de la vie** d'autant plus élevé que la formation initiale aura été courte. Il prendra la forme d'une **carte vitale** professionnelle. Il sera abondé par les entreprises pendant les périodes d'emploi, par des dispositifs d'épargne formation (type droit individuel à la formation) ou compte épargne temps. Il sera utilisé principalement pour financer des formations donnant accès à des diplômes qualification ou titres reconnus.

→ Nous rassemblerons les acteurs de la formation, les entreprises, les représentants des salariés pour créer un **Service public de l'orientation et de la formation**, qui soit capable à partir des structures existantes, de donner les offres de formation, de proposer l'évaluation des compétences, la validation des acquis de l'expérience, un parcours de formation. Il s'agit de rendre effectif le droit à la formation dans les PME et pour les salariés les moins qualifiés. **Le financement de la formation sera remis à plat pour le structurer autour d'un droit garanti et durablement financé.** La région est l'échelon pertinent pour définir les orientations et les objectifs de la politique de formation, l'Etat fixant les objectifs stratégiques.

→ Nous mettrons en œuvre pour les jeunes un **programme d'entrée dans la vie active (EVA)** : il reposera sur une allocation de formation et de recherche d'emploi, un soutien et un suivi individualisé, l'accès à une première expérience professionnelle dans les entreprises. Le dispositif sera contractuel entre l'intéressé et le service public de l'emploi et comprendra des droits et devoirs réciproques.

→ **Nous unifions les droits des demandeurs d'emplois** : une garantie de ressources de base, ouverte à tous les actifs privés d'emploi et financée par la solidarité nationale et un régime complémentaire, proportionnel au dernier salaire, l'Unedic, géré par les partenaires sociaux. Chaque demandeur d'emploi devra bénéficier d'un accompagnement individualisé dans un dispositif comportant un bilan, la formation professionnelle, avec le soutien d'un référent unique.

→ Nous lancerons une négociation pour aller vers un **Service public de l'emploi unifié** mettant en synergie l'indemnisation du chômage, l'aide à la recherche d'emploi et au reclassement et la collecte des offres d'emplois sur le marché du travail.

→ **Nous supprimerons le CNE.** Notre projet réaffirme la primauté du C.D.I sur toute autre forme de contrat de travail. **C'est autour du C.D.I que pourront s'organiser les dispositions permettant la construction d'une véritable couverture professionnelle universelle.**

→ Nous modulerons les cotisations sociales en fonction de la durée du contrat de travail et du nombre de contrats précaires dans l'entreprise.

→ **Nous mettrons un terme aux inégalités entre les salariés en cas de licenciement économique.** Ces droits seront ouverts aux salariés en fin de contrat à durée déterminée (CDD) et de mission d'intérim, qui, hormis l'indemnité de précarité, n'ont droit à rien et les différents congés de conversion ou reclassement seront réunifiés. **Les restructurations**, et cessation d'activité des entreprises, devront comprendre un volet économique territorial et une contribution à la réindustrialisation des sites touchés.

C Favoriser l'économie sociale et solidaire

→ Nous assurerons la promotion **des services de proximité** : gardes d'enfants, aides aux personnes âgées, aides aux publics en difficulté. Pour cela, en soutien aux collectivités territoriales volontaires, des aides spécifiques seront mises en place afin de rendre solvable la demande, dans le cadre de structures collectives de proximité. Nous soutiendrons notamment le secteur de **l'économie sociale et solidaire** et adapterons la réglementation de certains services.

→ Nous engagerons une concertation nationale pour favoriser **l'engagement associatif ou bénévole** par des politiques de subventions adaptées, pour valoriser les réalisations et assurer un échange des bonnes pratiques.

III Un modèle de croissance respectant l'environnement

Notre mode de développement économique, étendu à l'échelle du monde, est incompatible avec les ressources naturelles que recèle la planète comme avec le niveau de pollution qu'elle est susceptible de supporter. L'humanité est face à une impasse environnementale.

Une partie importante de notre potentiel de croissance se situe dans **l'utilisation de sources d'énergie renouvelables**, le développement de modes de production plus économes en énergie, l'innovation technologique dans les transports et l'isolation thermique dans la construction. Cette stratégie passe par des politiques publiques, en encourageant la recherche publique et privée, liée aux énergies renouvelables, en adaptant la réglementation pour favoriser les produits et les services écologiques, en développant des transports collectifs, en organisant l'espace urbain de façon à réduire les gaspillages de temps et d'énergie. La transition technologique ainsi engagée ouvrira de nouvelles perspectives de croissance potentiellement riches en emplois non délocalisables.

Ce modèle de croissance demande également de préserver notre agriculture qui est un important secteur en matière de développement durable, qu'il s'agisse de développement local et rural sur notre territoire, de sécurité alimentaire ou de recherche agronomique, d'innovation industrielle pour faire face à l'échelle mondiale aux situations de famine et à la question démographique.

Nos propositions

A Le développement durable

→ Nous mettrons en place des **indicateurs de croissance durable**, en s'inspirant des travaux réalisés par des instituts de recherche pour construire de nouvelles mesures de la richesse nationale comme l'Indice de bien être durable (IBDE) ou l'Indicateur de Progrès Véritable (IPV), qui intègrent le coût de la pollution et de la destruction des ressources non renouvelables, l'impact des inégalités de revenus, le coût de la gestion urbaine et des déplacements.

→ Nous favoriserons l'innovation en matière d'énergie en anticipant dès maintenant l'épuisement des ressources pétrolières et en diversifiant nos sources d'énergie. Nous réduirons la part du nucléaire en faisant passer d'ici 2020, de 20% et à 50% à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Nous taxerons les "super profits" des entreprises pétrolières et nous étendrons la TGAP aux consommations d'énergie. Nous aiderons au développement des réseaux locaux d'énergies renouvelables (réseaux de chaleur, solaire photovoltaïque et thermique, géothermie, éolien, filière bois..).

→ Nous privilégierons les transports collectifs et économes en énergie. Nous triplerons les crédits consacrés aux infrastructures de ferroutage. Nous créerons une taxe sur le kérosène et le fuel des transports de fret. Nous instaurerons une fiscalité favorable à l'usage des transports collectifs "propres" en réactivant les aides de l'Etat pour la réalisation de transports en commun urbains en site propre, et nous augmenterons la participation des entreprises dans les frais de transports collectifs des salariés. Nous mettrons aussi en place un plan « habitat-énergie » programmant sous dix ans la mise en oeuvre des objectifs habitat-qualité-environnement, « HQE », dans la totalité du parc immobilier, notamment dans les logements sociaux et les équipements publics (écoles, hôpitaux...)

→ Nous introduirons une véritable fiscalité écologique généralisant la taxation générale des Activités polluantes (TGAP) en incluant le volet énergie qui lui fait réellement défaut. En contrepartie nous inciterons, par des allègements fiscaux les choix économes en énergie et en ressources non renouvelables.

B La protection de l'environnement

→ Nous encouragerons les politiques environnementales. Nous engagerons notre économie vers le 100% recyclable/biodégradable. Nous doterons le ministère du développement durable de compétences (transport, aménagement du territoire, logement), et nous l'appuierons par la création d'une Haute Autorité du Développement Durable, placée auprès du Premier Ministre.

→ Nous organiserons la gestion des espaces urbains et ruraux ainsi que la protection de la biodiversité-conservation des espaces terrestres et maritimes- par contrat entre l'Etat et les collectivités locales.

→ Nous mettrons en oeuvre **l'éco-solidarité** en privilégiant, dans les innovations environnementales, celles qui peuvent être facilement transférées dans les pays en développement.

C L'agriculture

→ Nous soutiendrons la **promotion d'une agriculture de qualité respectant l'environnement**, en réorientant la PAC vers le développement rural, en plafonnant les primes, en recherchant un meilleur aménagement du territoire, en rétablissant un vrai contrat entre le monde agricole et la société tout entière, à travers des labels de qualité.

→ Nous aiderons, les jeunes agriculteurs désireux de promouvoir une agriculture durable et respectueuse de son environnement en allégeant les conditions d'installation. Nous améliorerons la protection sociale des collaborateurs appartenant à la famille de l'exploitant et les non-salariés agricoles exploitant de très petites surfaces ainsi que l'aménagement des régimes d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Nous favoriserons également les modalités de reconversion professionnelle des agriculteurs.

→ A l'échelle européenne, **nous défendrons le maintien d'une politique agricole commune**, seule véritable politique commune de l'Union, tout en tenant compte des besoins des pays du Sud.

PARTIE II REUSSIR L'EGALITE

La société française est minée par l'ampleur des inégalités. Les discriminations liées à l'origine sociale et géographique sont au cœur des crises récentes.. Nous devons réagir fortement contre ce risque de rupture des solidarités fondamentales.

Nous voulons rétablir l'égalité républicaine, en réaffirmant le principe intangible de laïcité. Le respect de l'égalité, par l'adoption de politiques publiques incitatives dites « d'égalité active », doit permettre à toute personne, quelle que soit son origine sociale ou son lieu de vie, d'avoir accès aux mêmes perspectives d'éducation et d'insertion dans la société.

I L'Ecole au cœur de l'Egalité

Elle joue un rôle majeur dans la cohésion sociale et l'égalité républicaine ; à ce titre, **l'Etat doit placer au premier rang de ses impératifs budgétaires l'Education Nationale.**

Nos propositions

A Lutter contre l'échec scolaire

La réussite scolaire continue de peser lourdement sur la réussite sociale et professionnelle future.

→La généralisation de la réussite scolaire repose sur la prise en considération, dès la petite enfance, des différents profils ce qui suppose une modification de l'organisation de la scolarité chaque fois que cela est nécessaire.

→**Nous créerons un service public de la petite enfance**, accessible aux enfants dès 2 ans. Associé à l'Ecole maternelle, il offrira aux jeunes enfants, un encadrement pédagogique, social et médical, dont les plus pauvres sont privés. La scolarisation précoce et les fonctions d'accueil sont l'un des meilleurs moyens de lutter contre l'échec scolaire.

→Nous rendrons obligatoire la scolarisation dès **l'âge de 3 ans**. La scolarisation précoce améliore la scolarité des enfants à l'école primaire, ils sont moins en situation d'échec scolaire lorsqu'ils ont été scolarisés tôt, ce constat en encore plus vérifié pour les enfants des milieux défavorisés.

→**Nous favoriserons des formes d'individualisation de l'enseignement pour prendre en compte la diversité des élèves et nous** proposerons de varier les rythmes d'apprentissage et de développer, enseignement plus adapté, par petit groupe de niveau. Les élèves de l'école primaire qui rencontrent de lourdes difficultés dans l'apprentissage des notions de base, auront des cours supplémentaires afin qu'ils sachent réellement, lire, écrire et compter avant de sortir de l'école primaire. Nous développerons aussi l'éducation artistique culturelle et sportive dès le plus jeune âge.

→**La scolarisation de tous les enfants, y compris des enfants handicapés, doit être garantie**. Nul enfant ne doit être privé d'enseignement scolaire.

→**Nous aiderons les élèves des quartiers les plus en difficulté en améliorant leur condition de travail dans les écoles**, les collèges, et les lycées. Nous reverrons le fonctionnement général des Zones d'Education Prioritaires :

- -En renforçant les moyens financiers, en formant spécialement les enseignants des ZEP, en leur offrant des perspectives d'évolution de carrière. Le travail des enseignants doit être facilité, en aménageant les locaux scolaires (bureaux pour les enseignants, salle d'étude, ouverture des équipements en dehors du temps scolaire, moyens sportifs etc...), en mettant en place une véritable éducation à l'orientation ;
- -En faisant en sorte que chaque lycée, ouvre, à 5% de ses meilleurs élèves, la possibilité d'entrer dans les classes préparatoires aux grandes écoles ; leur réussite pourra jouer le rôle d'exemple indispensable à une saine émulation.

B Mieux préparer la vie professionnelle

Nul ne doit passer plusieurs années à l'École ou à l'université pour en sortir sans diplôme ou sans qualification. La **formation initiale** doit permettre aux jeunes de choisir la bonne orientation, c'est-à-dire une formation qui lui permette d'être autonome et de trouver un emploi qui corresponde à ses aspirations.

Nos propositions

→ Nous **améliorons l'enseignement général en développant l'apprentissage**
→ Nous **valoriserons** l'expérience de terrain, en développant la professionnalisation des élèves issus de l'enseignement supérieur. La généralisation de l'alternance dans les cursus universitaires pourrait permettre d'atteindre cet objectif.

→ Nous valoriserons **la formation tout au long de la vie** en mettant en place des cursus adaptés à la vie des salariés, avec le soutien des entreprises et des partenaires sociaux. .

Pour valoriser **l'enseignement professionnel**, nous proposons de :

→ Donner plus d'autonomie aux établissements pour leur permettre de développer des projets innovants d'éducation professionnelle.

→ D'ouvrir les passerelles entre les bacs pro et la formation généraliste traditionnelle

→ Développer le partenariat entre l'éducation nationale et les représentants du monde économique afin de définir des périodes de formation en milieu professionnel.

→ Renforcer les moyens alloués et lutter contre « l'école à deux vitesses » issue de la loi Fillon et de renforcer le « socle commun de connaissance » dispensé dans les lycées professionnels.

→ Faciliter la validation des acquis pour permettre aux titulaires du bac pro d'évoluer ultérieurement au cours de leur vie professionnelle et de valoriser la Validation des Acquis de l'Expérience par des dispositifs régionaux de conseil, d'information et de suivi personnalisé, en partenariat avec les académies.

C Apprendre à chaque enfant l'étendue de ses droits et de ses devoirs

→ L'École est le **premier lieu d'apprentissage de la vie collective**, à ce titre, elle doit, le plus tôt possible, expliquer quelles sont les règles qui s'imposent à tout citoyen. Les programmes scolaires doivent comprendre des heures de formation civique, expliquant les valeurs républicaines, apportant des savoirs, éduquant les comportements pour favoriser l'apprentissage de la loi, le respect de l'autre et de sa différence, les règles de solidarité dans la Cité.

→ Nous **renforcerons les moyens de lutte contre la violence à l'École**. Nous ferons respecter la loi sans complaisance, en sanctionnant les auteurs d'incivilités ou d'infractions de toute nature commises à l'École. Nous devons combiner plusieurs

formes d'action : l'application des règles, la mise en place de dispositifs pour lutter contre l'échec scolaire, une présence plus forte des adultes dans les établissements, l'aide aux parents, la généralisation et le renforcement des partenariats locaux avec les autres administrations, les collectivités locales, les associations d'éducation populaire, l'accroissement du nombre de « classes relais », la construction d'internats scolaires...

II L'Egalité active : la lutte contre toutes les discriminations

L'égalité ne doit pas être qu'un principe, elle doit être prolongée dans les faits par une politique de lutte active contre les discriminations liées à l'origine, à l'appartenance ethnique, sociale, à l'orientation sexuelle, au handicap, à la santé et ce, à tous les niveaux de la vie en société : à l'école, dans l'entreprise, dans les quartiers et dans l'accès au service public.

Nos propositions

A Des politiques spécifiques pour restaurer l'Egalité républicaine

→**Dans l'entreprise.** Nous favoriserons l'insertion professionnelle des publics discriminés en cherchant, avec les partenaires sociaux, à développer le recours au CV anonyme, tant dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques et les collectivités locales recrutant hors concours.

Nous instaurerons un contrôle collectif des procédures d'embauche en donnant aux acteurs sociaux un droit de regard, non sur les décisions, mais sur les procédures conduisant à l'embauche des salariés. Ainsi, les entreprises devront rendre transparentes et observables les procédures d'embauche (appel à candidature, nombre de candidats déclarés, critères de choix, (égalité de genre, candidature retenue/non retenue). Les données collectées faciliteront d'éventuelles actions en justice (notamment à l'initiative des syndicats) en cas de présomption de discrimination à l'embauche.

→**Dans les quartiers en difficulté.** Nous mettrons en œuvre une **politique spécifique destinée aux quartiers en difficultés.** Nous renforcerons les services publics et l'aide aux associations dans les quartiers les plus défavorisés au terme d'une politique de solidarité territoriale qui favorise la mixité urbaine

→**Dans les institutions.** Nous renforcerons le **pouvoir d'action et de sanction de la HALDE** en encourageant la constitution de comités locaux de lutte contre les discriminations qui pourront participer, avec les villes, moyennes et grandes, un relais municipal de lutte contre les discriminations réunissant les acteurs locaux et les associations. Il permettra l'accueil, l'écoute et l'orientation des personnes victimes de discriminations en vue d'une médiation, d'un accord à l'amiable ou d'une action judiciaire. Les données ainsi collectées permettront d'établir une cartographie locale des discriminations.

→**Dans la famille.** Nous garantirons le **respect de l'égalité pour les couples de**

même sexe. Le PACS sera amélioré en matière d'inscription à l'état civil, de régime des biens, de droits de succession, de droit au logement, de droits sociaux. Le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe.

→ **Pour le Handicap.** Nous engagerons une politique ambitieuse dans tous les domaines, pour que toute personne handicapée puisse s'insérer plus facilement dans la société et mener sa vie avec davantage d'autonomie. Nous ferons de l'intégration scolaire des handicapés une priorité : la règle doit être l'intégration en milieu ordinaire, les structures spécialisées l'exception, lorsque le handicap ne la rend réellement pas possible. Un effort décisif doit être engagé pour l'accessibilité aux transports en commun, aux services publics culturels (bibliothèques publiques, musées ...) et sportifs, ainsi qu'aux loisirs. Enfin, chaque loi votée devra prendre en compte la question du handicap, à l'instar de la Suède.

→ **Pour la lutte contre la prostitution.** Au rang de la lutte contre toutes les formes d'exploitation commerciale de la personne humaine en général et des plus faibles en particulier, nous considérons que la prostitution, et son organisation à travers des réseaux mafieux, doit, à terme, disparaître. La question de l'abolition de la prostitution fera l'objet d'un débat public citoyen.

B La place des femmes dans notre société

Avec l'adoption de la loi sur la parité, nous nous sommes engagés, sous le gouvernement de Lionel Jospin, à faire en sorte que les femmes soient traitées à l'égal des hommes dans tous les champs de la vie : professionnel, familial et politique. Cet objectif n'étant pas atteint, il importe de renforcer les dispositifs en place pour rattraper le retard dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nos propositions

→ **Dans la famille,** chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un mode de garde collectif ou socialisé, dès la fin du congé de maternité, pour permettre aux femmes qui travaillent de retrouver leur activité.

→ **Dans l'entreprise,** les inégalités persistantes de salaires, à qualification égale, entre les hommes et les femmes seront combattues au moyen d'une politique conduite entre les entreprises et les partenaires sociaux, et dans le cadre du principe général de lutte contre les discriminations. Les victimes de la violation de ce principe doivent être conseillées et aidées pour pouvoir engager une action en responsabilité contre l'employeur.

→ **Au sein du couple,** la lutte contre les violences faites aux femmes doit faire l'objet d'une grande loi inspirée du dispositif espagnol qui prévoit un arsenal de mesures de prévention, de durcissement des peines, d'aide à la réinsertion, de coordination judiciaire, de protection des victimes et d'aide social.

→ **Au sein de nos institutions.** Le non respect de la parité par les partis politiques, dans la préparation des candidatures aux élections législatives et sénatoriales doit

faire l'objet d'une réévaluation de la sanction, qui n'est pas encore suffisamment dissuasive pour être réellement efficace. Un doublement de la sanction actuelle pourrait être envisagé. Par ailleurs, nous nous engagerons, à moyen terme, à faire en sorte que la parité soit respectée dans les instances dirigeantes des partis politiques.

III La solidarité sociale et territoriale.

L'inégalité face à la maladie, l'injustice des retraites, la persistance de la pauvreté sont inadmissibles. Nous ne pourrions bâtir une société juste sans reconstruire notre système de santé comme notre système de retraites, sans réduire la pauvreté, tout particulièrement celle des enfants, et sans assurer une solidarité entre nos territoires.

A Pérenniser notre système de protection sociale

1) Un service public de la santé de qualité et accessible à tous

Nos propositions

a) L'égalité d'accès à la santé

Tout résident doit pouvoir être soigné dans les meilleures conditions possibles, quel que soit son lieu d'habitation, et au meilleur prix

→ **Nous reviendrons sur les mesures antisociales** prises en 2005 (un euro par acte médical, forfait de 18 euros sur les actes lourds à la charge de l'assuré). Nous ferons évoluer les modes de rémunération des soins primaires pour sortir progressivement du primat du paiement à l'acte.

→ **Nous redonnerons une priorité à l'hôpital public** ce qui implique de dégager davantage de les moyens financiers. La tarification de l'hôpital public devra mieux prendre en compte les spécificités et les obligations de service public. Un plan de relance de la chirurgie publique sera conduit pour garantir dans chaque territoire de santé au moins un pôle de service public de chirurgie.

→ Nous ouvrirons **500 maisons de santé** pour tous, appuyées sur les hôpitaux locaux, où chacun pourra trouver un accueil coordonné et une meilleure prise en charge.

→ Ce plan s'inscrira dans **une politique globale de meilleure répartition des professionnels de la santé** -notamment les médecins- dans les territoires. Des dispositions financières et fiscales incitatives, en partenariat avec les collectivités territoriales et les caisses d'assurance maladie, seront offertes pour attirer les jeunes médecins dans les zones déficitaires.

→ Nous associerons de manière plus cohérente l'Etat, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, les assureurs complémentaires et professions de santé dans la **gestion de l'assurance maladie** décidée et contrôlée par le Parlement dans

le cadre de la loi de finance de sécurité sociale.

b) Renforcer la prévention

→ Nous mettrons en place un **grand plan de prévention** (en particulier lutte contre l'obésité) et de dépistage systématique des maladies graves. Ainsi, le nombre de personnes touchées par le SIDA augmente à nouveau en France : nous relancerons une politique de prévention ciblée très active et nous renforcerons les budgets de la recherche et des associations. En ce qui concerne le Cancer, nous renforcerons la campagne de détection précoce des cancers.

→ **La drogue** : Les addictions à la drogue doivent faire l'objet d'une politique de soin spécifique. La lutte contre les réseaux doit être une priorité. En ce qui concerne **le cannabis**, qui est massivement expérimenté par les jeunes, nous lancerons un débat public, sur les risques liés à la consommation de cannabis, sur les moyens d'y remédier et sur une légalisation contrôlée par l'Etat.

→ **Nous renforcerons les moyens de la santé scolaire, de l'école primaire à l'université.** Nous confierons à la médecine du travail une vraie mission de service public en faisant de la **lutte contre les accidents du travail et la détérioration des conditions de travail une priorité de santé publique** et en garantissant l'indépendance des médecins.

2) L'allongement de la durée de la vie : renforcer la solidarité entre les générations

L'allongement de la durée de la vie est un progrès. Il ouvre de nouvelles dimensions à la vie familiale, à la vie associative, à la solidarité entre générations ; il importe d'autant plus de consolider notre système de répartition

a) Les retraites

En poursuivant la réforme «Balladur» de 1993, la loi «Fillon» de 2003 a programmé l'abaissement du niveau des retraites et n'en garantit même pas le financement. Son remplacement fera l'objet d'une large négociation.

Sécuriser et rendre plus juste notre système de retraite repose d'abord sur la croissance et l'emploi. Faciliter l'entrée des plus jeunes dans la vie active, ou encore organiser la seconde partie de carrière des plus âgés y contribueront. C'est à ces conditions que les arbitrages pour définir les règles de partage de l'allongement de l'espérance de vie entre la durée de la vie professionnelle et celle de la retraite pourront être trouvées.

Avec les syndicats de salariés, nous voulons assurer la pérennité de notre système de retraite par répartition et le maintien du lien entre les revenus de travail, le montant des pensions et le financement par des cotisations assises sur la masse salariale.

La solidarité entre les générations passe par un financement pérenne du Fonds de

réserve des retraites au niveau prévu initialement par le gouvernement Jospin, indispensable pour garantir les besoins de financement des années 2020-2040.

L'épargne salariale qui s'est développée ces dernières années ne peut pas se substituer au régime de retraite obligatoire (générale et complémentaire). Nous veillerons à ce que l'accès à l'épargne salariale ne constitue pas un facteur supplémentaire d'inégalité entre les salariés et que les syndicats disposent les moyens d'exercer leur mission de contrôle et d'évaluation.

Nos propositions

Nous ouvrirons une négociation sociale dont l'objet portera sur :

- un **niveau minimal de pension garantie** qui devra s'approcher du SMIC,
- de **meilleures possibilités de choisir son départ à la retraite et de la préparer**,
- une **modification des conditions d'évaluation du taux de remplacement**. Les améliorations plus favorables devront reposer sur des financements supplémentaires.
- des dispositions justes et équitables dans **la prise en compte du travail pénible**, dans les systèmes de décote- surcote et les «avantages familiaux».

b) La solidarité due aux personnes âgées

Les événements de l'été 2004, lors de la canicule, ont montré la nécessité de mener des politiques d'aides aux personnes âgées seules, en mauvaise santé, et souvent démunies.

Nos propositions

- Nous mettrons en œuvre une politique de maintien à domicile pilotée et financée avec cohérence. Nous simplifierons les procédures de financement de la prise en charge à domicile des personnes âgées, en améliorant les structures d'accueil et d'information.
- Nous prendrons des mesures de solidarités fortes pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes (assistance à domicile, financement des structures collectives, APA etc...). Nous augmenterons les moyens alloués aux personnes dépendantes et à leurs « aidants ».
- Nous améliorerons les structures d'accueil du grand âge en renforçant la formation du personnel, en ouvrant ces structures aux emplois jeunes et aux emplois de solidarité et à l'animation culturelle.

3) La pauvreté

La pauvreté touche, depuis quelques années en France, non seulement les sans emplois, mais aussi les salariés dont la rémunération, insuffisante, en fait des **travailleurs pauvres**.

Nos propositions.

→ Nous engagerons un plan pour **lutter contre les pauvreté des enfants**, c'est-à-dire leur offrir un accès gratuit aux soins, aux besoins de première nécessité, et veiller au respect de l'obligation scolaire.

→ Nous **améliorerons la complémentarité temporaire** des revenus du travail et des revenus de la solidarité. → Nous **simplifierons les aides** en intégrant les minima sociaux comme le RMI et les prestations sociales, en proposant à chaque famille une prestation globale regroupant différentes écoles.

→ Nous mettrons en œuvre **un plan de mobilisation** pour les logements d'urgence

→ Nous instaurerons un **service universel bancaire de base**

→ Nous organiserons des **états généraux de l'accompagnement social** pour débattre d'un plan de revalorisation et de formation pour les professionnels du travail social entre l'Etat et les régions.

→ Nous poursuivrons le développement de l'administration en donnant plus de place aux services sociaux (places en crèches, hôpitaux, maisons de retraite etc...)

B Garantir la solidarité urbaine et rurale

1) La solidarité urbaine

Les violences sans précédent intervenues durant le mois de novembre ont montré l'ampleur de la crise sociale et urbaine dont sont victimes les 6 millions d'habitants des quartiers populaires. La politique de la ville, gravement mise à mal par la droite, sera remplacée par une nouvelle « politique de solidarité urbaine ». Cette politique devra être construite avec les élus et les habitants, mobiliser pleinement les politiques de droit commun de l'Etat et s'appuyer sur des services publics de proximité.

Nos propositions

→ Dans les agglomérations concernées, l'Etat concentrera l'ensemble de ses moyens d'intervention dans le cadre de « Pacte de solidarité urbaine » signé avec les collectivités locales et comprenant des objectifs chiffrés.

→ Les communes pauvres bénéficieront d'une péréquation financière importante

→ Un « plan génération banlieues » permettra à tous les jeunes qui en ont besoin de bénéficier d'un accompagnement renforcé et personnalisé dans le cadre de la scolarité par exemple une allocation d'autonomie pour poursuivre ses études hors du contexte familial, pour la recherche d'un emploi et d'un logement.

→ 500 maisons de la citoyenneté seront créées avec l'aide de l'Etat notamment à partir du réseau des centres socio et socio culturel pour développer les initiatives collectives et individuelles notamment dans le domaine culturel.

2) Un logement pour chacun

Pénurie de logements, explosion des loyers, spéculation immobilière : la crise du logement atteint une gravité sans précédent et provoque des drames humains insupportables. La part du budget des ménages consacrée au logement augmente considérablement. La politique de la ville n'a pas inversé la tendance à la ségrégation urbaine, pas plus qu'elle n'a empêché la constitution de ghettos. **La politique du logement sera donc une priorité absolue.**

→ **Une production de masse** : 450 000 logements par an, dont 120 000 logements sociaux bien intégrés au tissu urbain. Le parc ancien dégradé fera l'objet d'un plan d'éradication de l'habitat indigne.

→ **Nous garantirons un développement pérenne de l'offre foncière, mobiliserons du foncier disponible** de l'Etat, et généralisation des agences foncières régionales.

→ Face à la spéculation et à la hausse des loyers, notre objectif est de **réduire la part du budget des ménages consacrés au logement**. Pour cela, nous limiterons la dépense logement des ménages modestes à 25% de leurs revenus. Ce « bouclier logement » sera mis en œuvre grâce à la revalorisation ciblée des APL et la création d'un vaste secteur privé subventionné.

→ Nous engagerons un effort particulier pour l'accès au logement des jeunes afin de favoriser leur autonomie **et doublant le nombre de résidences étudiantes**.

→ Nous créerons une **garantie mutualisée des risques locatifs** qui permettra au bailleur de louer sans risque et au locataire de ne pas subir de discriminations.

→ Pour **financer notre politique du logement**, nous réorienterons les aides fiscales de l'Etat en direction des classes populaires et des classes moyennes. Chaque aide aura une contrepartie sociale (suppression du de Robien).

→ Nous renforcerons **l'encadrement législatif des prix des loyers** par la réévaluation des critères de calcul de l'indice national de la construction.

→ **Nous renforcerons les sanctions** contre les collectivités locales qui ne respectent pas les objectifs de la loi SRU et nous en réévaluerons les subventions d'équipement aux communes qui refusent de respecter la loi SRU.

→ Les ventes à la découpe seront sévèrement sanctionnées.

3) Les services publics au cœur de la lutte contre les inégalités

Dans notre combat contre le libéralisme économique, l'Etat et les services publics sont au cœur de la politique de changement que nous voulons conduire car ils sont capables d'assurer l'accès à des biens et des services indispensables à chaque citoyen et essentiels pour le développement économique. Mais nous entendons promouvoir le rôle de l'Etat et des services publics de façon dynamique, c'est-à-dire en les modernisant, en les adaptant en permanence aux nouveaux besoins de nos concitoyens et en leur donnant un cadre juridique national et européen clair et

protecteur.

Le service public doit être plus simple, et plus facilement accessible, il doit tendre à l'excellence et permettre de reconstruire la fierté professionnelle des fonctionnaires.

Nos propositions

→ Nous encouragerons, de manière ciblée, le développement de « Services publics unifiés » autour de l'utilisateur-citoyen regroupant tous les services, prestations, procédures etc...qui répondent aux besoins du citoyen en fonction de la situation dans laquelle il se trouve. **L'accès aux services publics doit être renforcé sur l'ensemble du territoire par la mise en place de contrats territoriaux de services publics définis en accord avec les fonctionnaires comme avec les usagers.**

→ Nous poursuivrons le développement de l'administration en donnant plus de place aux services sociaux (places en crèches, hôpitaux, maisons de retraite etc...)

→ Nous organiserons les carrières des fonctionnaires sans remettre en cause l'existence des corps, dans des cadres d'emploi large, pour donner aux fonctionnaires plus d'opportunité de carrière et de mobilité choisie dans les trois fonctions publiques.

→ Nous introduirons un champ de négociation entre l'administration et les syndicats ou niveau le plus déconcentré possible, nous proposerons la tenue d'élections syndicales dans la fonction publique d'Etat, le même jour dans toutes les administrations, la représentativité des organisations syndicales étant fondée dès lors sur le résultat de ces élections.

→ Nous créerons un organisme indépendant, rattaché au Parlement, d'évaluation des politiques publiques qui rendra des rapports publics qui feront l'objet de débats parlementaires.

→ Nous créerons une Agence de financement des grandes infrastructures avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations

4) Une fiscalité citoyenne

Notre fiscalité contribue peu à la réduction des inégalités et pèse encore trop sur le travail.

Nos propositions

→ Nous irons dans la direction d'un **impôt citoyen sur le revenu en rendant progressive la CSG** notamment par l'intégration de la prime pour l'emploi et en harmonisant les bases fiscales de l'IR avec celles de la CSG. Sur la base de ce rapprochement et après concertation avec les partenaires sociaux, nous fusionnerons ces deux impôts pour construire un impôt citoyen, transparent, progressif et prélevé à la source sur l'ensemble des revenus.

→ Nous transférerons une part des cotisations employeurs qui pèsent aujourd'hui sur la seule masse salariale sur la valeur ajoutée pour favoriser l'emploi et asseoir le

financement de la protection sociale sur l'ensemble de la richesse produite.

III Réussir le « Vivre ensemble »

Nous refusons l'éclatement, la fragmentation, l'individualisme, bref la société du chacun pour soi. La politique de la droite aggrave ces tendances, en multipliant les oppositions et les conflits : entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, entre privé et public, entre citoyens français et immigrés, entre immigrés eux-mêmes .

Au contraire, pour nous, socialistes, chacun a droit à l'émancipation et à l'épanouissement, et ce dans le cadre d'un ensemble de droits et de devoirs. La République française est fondée sur un contrat social entre l'Etat et les citoyens. Au cœur de ce pacte républicain, se trouve la laïcité : La France, c'est d'abord un patrimoine dont nous avons hérité, et qui s'appelle la République.

La laïcité constitue la pierre angulaire du pacte républicain : respect mutuel, tolérance, liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de pratiquer sa religion dès lors que cette pratique ne porte pas atteinte à l'ordre public, égalité des citoyens et des religions. Comme toutes les religions, l'islam doit se voir reconnaître les mêmes droits et assumer les mêmes devoirs que les autres religions.

Nous proposerons **une Charte de la laïcité** adossée à Constitution pour que soient respectés les principes républicains de tolérance de lutte contre l'antisémitisme et contre toutes les formes de racisme.

Chacun doit honorer ses devoirs pour que l'Etat puisse garantir le respect des droits de tous. La responsabilité individuelle est un préalable essentiel à la reconstruction d'un avenir collectif et d'une société de la solidarité. Nous interviendrons donc en commençant par réaffirmer l'importance vitale, pour la pérennité de notre modèle démocratique, du respect par chacun de ses devoirs et de la loi.

A La culture partagée

Comme l'éducation et la santé, la culture joue un rôle central dans notre société. Elle est un outil privilégié d'émancipation des citoyens et un moyen puissant de réduire de profondes inégalités sociales. A l'heure des nouvelles technologies, la création est un enjeu majeur pour notre pays, à la fois pour le lien social qu'elle favorise et pour ses capacités à créer de la croissance et des emplois.

Nos propositions

Pour un nouveau service public de la culture

→ Renforcer la régulation et les dispositifs anti-concentration pour la culture et la communication. La concentration tue la diversité. C'est un enjeu de démocratie de ne pas laisser aux multinationales le soin d'imposer nos modes de vie, de communication et d'échanges.

→ L'Etat doit avoir un rôle moteur à jouer dans l'émergence de nouveaux modèles économiques de diffusion de la musique et du cinéma, tout en soutenant la production indépendante. Il est nécessaire que les pouvoirs publics préservent le financement de la création en l'adaptant au numérique et à l'internet. Pour que l'avenir de la création soit garanti, les auteurs et créateurs doivent être rémunérés pour leur travail. Par ailleurs, de nouvelles sources de financement seront recherchées en mettant à contribution les principaux bénéficiaires de la création (FAI, opérateurs de téléphonie, fabricants de logiciels et de matériels).

→ Le financement de la culture impose de nouveaux moyens budgétaires qui doivent retrouver les plus hauts niveaux connus sous la gauche depuis 1981, et les dépasser pour sortir de la phase actuelle d'abandon laissée par la droite.

Pour l'emploi culturel et la croissance

→ Favoriser et développer l'emploi culturel, car c'est en investissant dans l'immatériel, l'innovation et la création que nous créerons les emplois de demain dans un secteur où se dérouleront les grandes batailles politiques et économiques à venir.

→ Bâtir un nouveau modèle pour modifier les pratiques des entreprises, et consolider le régime des intermittents du spectacle au sein du régime général de l'assurance-chômage et établir une loi de programme sur le spectacle vivant.

→ Reconnaître et favoriser les nouvelles formes de création artistique ; soutenir les démarches innovantes et aider à la mise en place des petites structures ; ouvrir une réflexion sur le statut de l'entreprise culturelle.

Pour une culture qui combatte les inégalités

→ La priorité politique est une relance massive de l'éducation artistique et de l'éducation à l'image, du primaire à l'université, pour casser les déterminismes qui enferment dans leurs conditions les plus fragiles de nos concitoyens ; en lien avec une relance de l'éducation populaire.

→ La capacité d'accueillir des cultures qui reflètent la diversité des origines au sein de la société française est un enjeu majeur de cohésion sociale. Elle passe par le soutien financier aux projets culturels émergents dans les environnements urbains les moins favorisés (microcrédits) ainsi qu'aux lieux de proximité.

→ Favoriser l'accès de tous à la culture, notamment par les réseaux numériques, par un réseau de médiathèques sur l'ensemble du territoire, en priorité dans les zones les moins favorisées.

→ Combattre les inégalités territoriales par une redéfinition claire des rôles et des priorités d'un Ministère de la culture redynamisé, et de collectivités territoriales déjà très actives.

→ Nous intégrerons la Diversité culturelle dans le Projet, notamment par la reconnaissance des identités culturelles régionales, tel que prévu par la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales. Nous mettrons en œuvre une

véritable politique culturelle européenne, qui bénéficiera sur cinq ans, d'un pourcentage significatif du budget de l'Union européenne.

B Le service civique obligatoire

Le service civique doit être consacré à des missions d'intérêt général pour créer des liens entre des personnes qui n'auraient jamais eu l'occasion de se rencontrer, favoriser les échanges entre les générations, faire découvrir les valeurs de la solidarité.

Il doit être **un contrat de service entre un jeune, entre 18 et 21 ans, et l'Etat**. Les jeunes de nationalité étrangères résidant en France pourront y participer sur la base du volontariat s'ils entendent demeurer durablement dans notre pays. Il dure 6 mois, peut être effectué soit en une seule fois, soit d'une manière fractionnée, et doit être effectué dans des missions d'intérêt général. Durant la durée du service, ils bénéficieront d'une indemnité.

L'apprentissage des droits et des devoirs citoyens passe aussi par une expérience de terrain, par la rencontre entre un jeune et la réalité sociale de son pays, ce qui peut aider un jeune à prendre conscience de son utilité sociale, et de ses responsabilités. La responsabilisation est au cœur de cette initiative : un jeune en rupture sociale, investi, pour une durée limitée, d'une mission humanitaire, sociale ou caritative, ne peut qu'en sortir grandi.

C Le droit à la sécurité : allier sanction et prévention

La sécurité est un droit pour nos concitoyens et un devoir pour l'Etat. Nous devons cesser de nier l'insécurité, les incivilités qui frappent nos concitoyens car elles touchent d'abord les plus démunis. La droite, et en particulier Nicolas Sarkozy ont échoué : les agressions, les violences et atteintes aux personnes sont en augmentation notamment dans les quartiers populaires. Parce que l'insécurité est une injustice sociale, les socialistes veulent faire de la sécurité l'affaire de tous, allier sanction et prévention et transformer l'image des forces de sécurité au sein de la population notamment auprès des jeunes.

Nos propositions

→ Nous mettrons en œuvre **une politique de prévention pour atteindre la violence à la racine** : la violence juvénile, qui s'explique souvent par un environnement familial et social précaire et parfois violent. Des cellules de veilles éducatives, destinées à détecter ces enfants, seront généralisées. Une prise en charge de ces familles sera mise en œuvre, au sein d'un plan de lutte contre les violences familiales et pour la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger. Simultanément, la politique de lutte contre les violences scolaires sera amplifiée comme indiqué au chapitre sur l'Ecole.

→ Nous instaurerons, pour protéger nos concitoyens, **un service public de la sécurité renforcé dans les quartiers difficiles**, en augmentant les moyens pour

assurer une présence policière stable et pérenne. Deux types de mesures seront prises : un plan de lutte contre l'économie souterraine et la violence organisée, qui doivent être éliminées et une augmentation des effectifs de la police de proximité et des aides éducateurs sur le terrain.

→ Enfin, la **mise en œuvre des sanctions sera revue au terme d'une refonte des objectifs de l'institution judiciaire**. La sanction judiciaire doit viser, en dehors de la protection de l'ordre public, un autre objectif tout à fait fondamental : éviter la récidive. Une société qui exclut, définitivement, ses délinquants et les enferme dans la spirale de la criminalité prend le risque de s'auto-détruire. Cet objectif guidera notre politique en ce qui concerne l'exécution des peines, les conditions de détention, la mise en œuvre d'une véritable politique de réinsertion des anciens délinquants. Nous relancerons les sanctions par le travail d'intérêt général, nous augmenterons les juges de l'application des peines et les moyens financiers pour renforcer l'efficacité des services de réinsertion.

D Reconstruire notre modèle d'intégration

L'immigration est un atout pour notre pays, à condition qu'elle soit maîtrisée, qu'elle s'accompagne d'une politique d'accueil et d'intégration efficace et qu'elle s'appuie sur un véritable partenariat avec les pays d'origine.

Nos propositions

→ Des flux maîtrisés et une plus grande fermeté à l'égard des irréguliers

Notre pays ne peut accueillir tous ceux qui le souhaiteraient. Il faut avoir le courage de le dire clairement et de l'assumer. Il nous faut par conséquent faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard de l'immigration illégale et démanteler les filières mafieuses d'immigration illégales (augmentation des moyens de l'inspection du travail et une aggravation des peines encourues pour les employeurs en infraction).

→ **L'Europe doit jouer tout son rôle dans ce domaine** car c'est à ce niveau qu'il convient d'harmoniser les règles, de lutter contre l'immigration irrégulière car combattre efficacement les filières clandestines. Il faut aller plus loin, notamment en créant une police européenne intégrée présente aux frontières extérieures de l'Union.

→ Une politique d'accueil et d'intégration efficace

L'élaboration d'un **projet migratoire individuel** permettra une insertion réussie des personnes entrées légalement sur notre territoire. Ce contrat entre l'immigré et l'Etat aura pour objet l'accompagnement personnalisé de l'étranger au moment de son arrivée sur le territoire français, avec la création d'un guichet unique d'accueil et d'insertion. Le régime des cartes de résidence assurera une plus grande stabilité du séjour aux étrangers. A cet effet, nous rationaliserons les administrations en charge de l'accueil des immigrés. Nous devons veiller au respect effectif du droit d'asile en assurant aux réfugiés statutaire un accompagnement individualisé pour améliorer leur situation.

Une journée du citoyen rassemblera chaque année dans chaque mairie les nouveaux citoyens Français qu'ils atteignent l'âge de la majorité ou qu'ils soient naturalisés.

→ La reconnaissance du **droit de vote aux élections locales** aux étrangers qui paient des impôts dans notre pays après 5 ans de résidence légale participe de cette logique.

→ **Une attention particulière sera accordée à la place des femmes dans les processus d'insertion des nouveaux arrivants** car elles jouent un rôle déterminant dans la transmission du langage, de la culture, et des valeurs et peuvent transmettre à leur famille les points de repères indispensables pour une intégration réussie.

→ **Un partenariat avec les pays d'origine fondé sur le codéveloppement**

En multipliant les possibilités d'aller et retour, en favorisant l'investissement dans les pays d'origine mais aussi avec la signature d'accords de réadmission des immigrants illégaux, des relations de coopération étroite doivent s'installer avec ces pays. Un grand plan Marshall européen à destination de l'Afrique devrait ainsi permettre de relancer le projet de Banque Euro-Méditerranée

PARTIE IV REUSSIR LA DEMOCRATIE

Notre démocratie doit être profondément renouvelée. Et cela dans toutes les dimensions de notre vie nationale. Moralement d'abord, tant la droite a pratiqué la confusion des pouvoirs et a bafoué les règles de l'éthique politique en privatisant l'Etat. Politiquement ensuite, pour remettre dans nos institutions la préoccupation première de l'intérêt général. Socialement enfin, pour que tous les acteurs de la société puissent non seulement être entendus et écoutés, mais puissent également exercer leur part de responsabilité.

Nous devons répondre à une triple attente des citoyens. Ils veulent se sentir mieux représentés, avec des élus plus à l'image de la diversité de la société. Ils veulent des élus et des gouvernements qui assument pleinement leurs responsabilités. Ils veulent pouvoir être consultés plus régulièrement dans l'élaboration des politiques publiques. Nous proposons de reconstruire notre République autour de ces principes.

I La démocratie politique

Après une victoire de la gauche lors des élections présidentielles et législatives, sous les six mois, **nous proposerons un référendum, mis en œuvre par l'article 11 de la constitution**, pour soumettre aux Français un ensemble de réformes démocratiques.

La Présidence de la République est au centre des difficultés institutionnelles actuelles. L'instauration du quinquennat a rendu difficilement acceptable l'addition de la concentration des pouvoirs et de l'irresponsabilité politique. Le Premier Ministre ne trouve plus son rôle, ou trop effacé ou trop dominateur. Le Parlement,

est réduit à jouer le rôle d'une Chambre d'enregistrement, à coup de recours à l'article 49-3 à l'Assemblée Nationale, et de votes conformes au Sénat. Le Conseil Constitutionnel a perdu une fonction de régulation.

L'heure est donc à une révision institutionnelle de grande ampleur.

Nos propositions

A Pour une République parlementaire

→ **Le Président de la République doit être responsable.** Cela passe évidemment par la réforme du statut pénal du chef de l'Etat visant à modifier l'article 68 de la constitution et donc à renouer avec la démarche inaboutie engagée, en 2001. Il ne présidera plus le conseil supérieur de la magistrature et ne nommera plus les membres du conseil constitutionnel. Le quinquennat ne doit être renouvelable qu'une seule fois.

→ **Le Premier Ministre doit pouvoir passer un contrat de majorité** en sollicitant la confiance, avant d'engager son action. Il doit pouvoir présenter, au début de chaque session parlementaire, un programme de travail donnant lieu à débat.

→ Nous inscrirons dans la Constitution le caractère paritaire du gouvernement.

→ **Le pouvoir du Parlement doit être renforcé.** Pour y parvenir, nous préconisons, le mandat unique **pour les parlementaires**, l'interdiction pour les ministres d'exercer une fonction exécutive locale et une limitation du cumul dans la durée des responsabilités exécutives locales et pas plus de 3 mandats consécutifs.

→ **Un Parlement revalorisé implique également une co-maîtrise de l'ordre du jour avec le gouvernement** et par l'abandon des contraintes comme le vote bloqué et l'article 49-3. La stricte limitation de l'article 38 sur les ordonnances et l'augmentation du nombre de commissions parlementaires permanentes.

→ **La reconnaissance de la fonction d'évaluation de la loi par le Parlement** qui a vocation à contrôler l'application de la loi et à en évaluer les résultats.

→ **Un vrai statut pour l'opposition** en matière de contrôle et d'initiative législative.

→ La représentativité de l'Assemblée Nationale sera également améliorée par **l'introduction d'une dose de proportionnelle dans l'élection des députés** et l'élection au suffrage universel direct de députés représentant les **Français de l'étranger**. Environ un député sur cinq devrait être élu à la proportionnelle sur des listes nationales, complémentaires des candidatures par circonscriptions devront être redécoupées pour représenter plus équitablement les territoires. Cette réforme d'ampleur pourrait entrer en vigueur pour les élections législatives de 2012.

→ Nous restons attachés au bicamérisme et à la mission du sénat. Pour qu'il soit davantage représentatif nous voulons une **réforme du mode de scrutin et du collège des sénateurs**. L'extension du mode de scrutin proportionnel départemental à partir de 3 sièges et dans le collège sénatorial représente une condition nécessaire, pour faire entrer le Sénat dans l'ère de l'alternance. Son droit

de veto en matière constitutionnelle devra être remis en cause.

→ Le rééquilibrage au profit du Parlement resterait incomplet, si celui-ci n'était pas mieux associé à l'élaboration de la politique étrangère et de défense. Cette remarque vaut également pour la conduite des négociations commerciales internationales et le contrôle des institutions financières internationales.

B Pour une démocratie participative

→ Nous proposerons **le droit de vote aux élections locales des étrangers non communautaires, en situation régulière et installés depuis cinq ans.**

→ Nous favoriserons **le référendum d'initiative citoyenne** sous réserve de condition de seuil, par exemple un million de signatures dans 10 départements au moins pour enclencher la procédure.

→ Nous reconnaitrons la prise **en compte séparée des bulletins blancs.**

→ Nous procéderons à **une vraie rénovation du Conseil économique et social**, pour faire de cette instance, une troisième chambre effective, en rénovant sa composition, en la consultant fréquemment et en intégrant ses recommandations dans le débat national. Les Conseils d'expertise de l'État pourraient être placés sous son autorité.

→ Nous ferons une obligation au parlement de consulter les partenaires sociaux avant de légiférer sur les principes fondamentaux du droit du travail et de la sécurité sociale.

→ Nous faciliterons l'accès des citoyens à la justice constitutionnelle.

Cette dernière proposition conduit à engager une profonde **réforme du Conseil constitutionnel**, portant à la fois sur sa composition, sur ses conditions de nomination, et sur le caractère transparent de ses délibérations.

II La Justice

Notre système judiciaire doit être rénové dans son fonctionnement tant pour la justice civile que pour la justice pénale.

Nos propositions

→ Nous augmenterons le budget de la justice pour la mettre en conformité avec les exigences d'une démocratie moderne.

→ **Nous permettrons à la justice d'être accessible à tous.** Il nous faut procéder au redéploiement de la présence judiciaire sur le territoire, accroître le nombre des « maisons de la justice et des droits », développer l'aide juridictionnelle et le réseau d'information d'aide aux victimes, garantir l'exécution rapide des décisions civiles.

→ **Nous organiserons une justice respectueuse des libertés.** Les procédures pénales d'exception seront limitées et une réforme de la procédure pénale sera

entreprise pour renforcer les droits de la défense. Le juge d'instruction, devra travailler en collégialité et nous mettrons en œuvre les propositions parlementaires de la commission Outreau pour renforcer les garanties de la présomption d'innocence.

→ **Nous rendrons la justice responsable et indépendante.** Le statut du parquet sera clarifié autour de la mise en œuvre de la politique pénale définie par le pouvoir politique, mais il sera mis à l'abri de ses pressions éventuelles, notamment par un strict encadrement des instructions individuelles. La composition du Conseil Supérieur de la Magistrature sera modifiée pour garantir son pluralisme et un équilibre entre magistrats et non magistrats. Ses attributions seront étendues. Il sera consulté sur les aspects essentiels du fonctionnement de la justice et aucune nomination de magistrats ne pourra intervenir sans son avis favorable. L'amélioration, enfin, du système de responsabilité des magistrats demande un renforcement du contrôle démocratique de l'institution judiciaire par un mécanisme de recours ouvert aux justiciables devant le Conseil Constitutionnel.

→ **Nous présenterons une nouvelle loi pénitentiaire** qui donnera davantage de moyens à l'administration pour lutter contre la surpopulation carcérale, pour améliorer la qualité des soins, pour favoriser l'effectivité des petites peines en milieu ouvert et prendre des mesures efficaces qui favorisent la réinsertion à la sortie de prison.

III La démocratie sociale

Notre système de relations et de représentations sociales est à bout de souffle.

La loi « Fillon » de Mai 2004 sur le dialogue social n'a rien réglé et comporte des dispositions dangereuses, en particulier celle qui remet en cause le primat de l'accord collectif de branche sur l'accord d'entreprise. **Nous rétablirons la hiérarchie des normes et le principe de faveur comme règle d'articulation des normes sociales.**

A Réformer notre démocratie sociale

Nous prendrons en compte quatre grands principes :

- **le droit de chaque salarié à élire le ou les représentants de son choix,**
- **la représentativité des organisations syndicales fondée sur le vote des salariés,**
- **les accords collectifs majoritairement validés pour être valables,**
- **la complémentarité de la négociation collective et de l'action législative.**

Cette vaste réforme fera l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales et patronales. Elle portera sur l'évolution des institutions représentatives pour

aboutir à une représentation effective des salariés quelque soit la taille de l'entreprise. Une négociation de même nature sera menée dans les Fonctions publiques pour redéfinir les règles de la représentativité et le rôle de la négociation collective.

→ Nous proposerons dès le début de la mandature, aux organisations syndicales la mise en place d'un **mode de financement public transparent** et de mesures favorisant la cotisation syndicale.

→ Nous créerons les conditions concrètes de mise en œuvre d'une concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux pour un bon équilibre entre l'action législative et réglementaire et la négociation collective et le contrat.

→ Nous généraliserons le **principe de l'accord majoritaire** pour la validation des accords collectifs.

→ Nous établirons la **représentativité nationale des organisations syndicales** dès l'élection prud'homale de 2008 qui sera aussi le scrutin national auquel pourront participer tous les salariés du secteur privé. L'étape suivante portera sur les élections de représentativité dans les branches professionnelles.

B Une nouvelle conception de l'entreprise

→ Nous défendrons une nouvelle conception de l'entreprise, plus partenariale, plus respectueuses des attentes et des besoins de la société, où le dialogue social aura toute sa place.

→ Nous introduirons l'obligation, pour les entreprises de rendre compte du **respect de leurs engagements en matière de responsabilité sociale**.

→ Nous définirons, en concertation avec les partenaires sociaux, **les modalités de participation, avec voie délibérative, de représentants des salariés dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises, notamment** lors des décisions qui affectent l'avenir de l'emploi et la pérennité de l'entreprise ;

→ Nous renforcerons les moyens dont disposent les partenaires sociaux pour que **l'épargne salariale assure un développement de l'investissement socialement responsable**.

IV La démocratie territoriale

La décentralisation initiée en 1982 a été un grand progrès. Elle a amélioré les conditions de vie de nos concitoyens ; certaines politiques ont véritablement pris leur essor sous la responsabilité des élus locaux dans les domaines de l'éducation et de la formation, des infrastructures et des transports. **Les collectivités locales sont désormais des acteurs majeurs.**

Il est temps de **renouer** avec le principe de démocratie et de justice qui guide le mouvement décentralisateur depuis 1982 et qui a été mis en cause par les lois Raffarin. **Il faut donc faire franchir à la décentralisation une troisième étape** qui

répare les conséquences de la seconde, et remette la décentralisation sur la bonne voie. Rénover la démocratie locale signifie d'abord rapprocher encore et toujours l'élu local du citoyen.

Il conviendra au premier chef d'honorer la dette de l'Etat à l'égard des collectivités locales. Les charges transférées aux collectivités locales doivent être exactement compensées.

Nos propositions

A Démocratiser

→ Nous donnerons aux élus les moyens de se consacrer pleinement à leurs fonctions : **la limitation du cumul des mandats** en est une condition décisive. Il faut aller vers **le mandat exécutif unique** et l'impossibilité de le cumuler avec un mandat parlementaire. **Le statut de l'élu** doit donc être redéfini pour, à la fois, que les moyens d'assurer les fonctions électives soient donnés et qu'une plus grande diversité professionnelle soit permise.

→ Nous favoriserons **la représentation de la diversité des électeurs** sur tout le territoire : le scrutin de liste permettant la représentation des minorités politiques et une certaine diversité sociale semble bien adapté aux élections locales. Cette solution pourrait être étendue encore plus largement, en abaissant le seuil de la représentation proportionnelle aux communes de 2000 habitants et plus. L'introduction **d'un scrutin de liste pour le département**, largement inspiré des méthodes utilisées pour les scrutins régionaux et municipaux semble judicieux. Cela favoriserait un meilleur respect de la parité entre les hommes et les femmes.

→ Nous favoriserons également **la participation électorale** des citoyens. Le **regroupement des élections locales** le même jour, et **l'harmonisation des modes de scrutin** mais également des durées de mandats locaux constituent des solutions utiles et pratiques. Nous suggérons ainsi **l'harmonisation de tous les mandats à 5 ans**.

→ Toujours dans le même souci, il faut que **les intercommunalités se démocratisent réellement avec l'élection directe de leurs représentants**. Le maintien d'un suffrage universel indirect n'a plus de sens au regard du poids et des responsabilités politiques, acquis par les communautés de communes et les communautés d'agglomérations.

B Simplifier

La décentralisation est aujourd'hui trop complexe. Pour être plus proche des Français, elle doit pourtant être simplifiée. **Il est donc indispensable de clarifier les compétences des différentes collectivités territoriales, et d'en préciser les missions.** Sans qu'il s'agisse de compétences exclusives, il faut recentrer les régions sur la stratégie économique et les grands aménagements, les départements sur la solidarité, les communes et les intercommunalités sur ce qui relève de la proximité

quotidienne.

Toujours dans un souci de lisibilité, il convient de refonder les relations entre l'Etat et les collectivités locales en tentant de supprimer au plus vite les doublons, en s'efforçant à un rapprochement des trois Fonctions publiques, en nouant un contrat entre l'Etat et les territoires fondé sur la reconnaissance mutuelle, dont l'avènement d'une **Conférence nationale territoriale** serait à la fois le moteur et l'illustration.

C Rendre solidaire

L'esprit décentralisateur suppose enfin **une vraie solidarité financière**.

Ainsi, les impôts locaux doivent être plus en rapport avec la richesse de chaque contribuable, le système de l'empilement de plusieurs taux pour chaque impôt doit être abandonné. **Nous corrigerons les injustices de la taxe d'habitation en prenant en compte les revenus des contribuables** dans son calcul. La taxe professionnelle peut être partiellement mutualisée en mettant en place un impôt à taux unique assis sur la valeur ajoutée. Les contraintes pesant sur les collectivités locales dans la détermination des taux peuvent être allégées. **La spécialisation des impôts selon les types de collectivités locales doit être débattue** pour qu'un impôt principal spécifique soit mis en relation avec la nature des compétences.

Mais, quelle que soit la fiscalité choisie, les différences de richesse entre territoires continueront à se manifester, accentuant par la même les inégalités sociales. C'est pour corriger cette fausse égalité que nous **mettrons en œuvre une péréquation forte**, pièce maîtresse de toute politique de justice sociale, locale et territoriale.

D Les Outre-Mers

Les Outre-Mers sont un atout pour la République. Il s'agit de permettre l'affirmation des identités ultra-marines au sein d'une République qui s'accepte et se revendique **multiculturelle**. Les Outre-mers symbolisent la diversité culturelle et la tolérance. Raison de plus pour faire jouer sans restriction la **solidarité nationale** en leur faveur.

Cette approche signifie naturellement promouvoir l'image des Outre mer dans une France fière de sa diversité, valoriser le potentiel économique des ultra-marins, favoriser un développement durable.

Ces territoires bénéficient, en effet, des atouts considérables en termes de bio diversité mais aussi sur le terrain des ressources naturelles.

Ces atouts ne doivent pas faire oublier que ces territoires ont également des handicaps structurels sur lesquels la république devra faire un effort particulier. En effet, à l'instar de l'union européenne qui reconnaît aux régions d'outre mer, régions ultra périphérique, des crédits exceptionnels, l'Etat doit reconsidérer sa démarche dans le contrat de plan Etat région **en augmentant, de manière significative, sa participation financière**, pour réduire les handicaps structurels dus à l'éloignement, la petitesse de leur territoire, le relief et le climat difficile, la

démographie, la limitation du marché local.

C'est sur une base contractuelle, régulièrement évaluée, que nous entendons respecter clairement les choix de la population et des élus d'Outre Mer pour assumer la meilleure gouvernance sur ces territoires.

V La démocratie associative

→ La démocratie participative, le renforcement des politiques de proximité et de démocratie locale supposent plus que jamais **l'essor de la vie associative**. Les associations en France représentent aujourd'hui plus de dix millions de bénévoles et plus de 20 millions d'adhérents âgés de plus de 14 ans. Il s'agit d'un atout considérable pour le tissu démocratique du pays. Ce sont également plus de 1 million et demi de salariés.

→ Nous **augmenterons la place des instances de concertation** avec le tissu associatif, dans tous les cadres territoriaux, nous favoriserons le rôle des associations au sein des Conseils économiques sociaux et régionaux, nous donnerons au Conseil économique, un véritable rôle dans ses domaines de compétence.

→ Nous encouragerons particulièrement le **mouvement associatif sportif** pour le rôle qu'il joue dans l'épanouissement des individus et de la vie sociale. Le Conseil national du développement du sport devra favoriser l'équité entre tous les territoires en élaborant un **véritable contrat de plan sportif** entre l'Etat et les collectivités territoriales pour diffuser la pratique du sport dans toutes les catégories de la population, aussi bien en milieu rural qu'urbain ;

→ Nous **sécuriserons le projet et le fonctionnement associatif**, en soutenant l'emploi associatif qualifié, en renforçant les crédits, en contractualisant surtout les subventions de fonctionnement sur des bases pluriannuelles, en valorisant le bénévolat. Sur ce dernier aspect, l'émergence d'un statut du bénévole associatif et d'une politique de formation aux fonctions de dirigeants associatifs est à l'ordre du jour.

VI Des médias pluralistes

Une démocratie renouvelée a besoin de médias pluriels et indépendants. La situation actuelle est paradoxale, d'un côté, la diversité s'accroît et Internet favorise même l'individualisation de la communication, de l'autre côté, la concentration augmente aussi et la confusion des intérêts économiques et politiques ne se dément pas.

Nos propositions

→ Un audiovisuel public fort pour une télévision publique de qualité où le pluralisme de l'information sera restauré. Les programmes de la TV publique sont au cœur d'un projet de société ; ils imposent donc une redéfinition du cahier des

charges et des contrats d'objectifs et de moyens des chaînes publiques. Il s'agit, à terme, de dégager de nouvelles ressources pour une TV publique ambitieuse mieux organisée et plus puissante.

→ Une réforme du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en le transformant en autorité de régulation indépendante de contrôle et de régulation des médias et des nouvelles technologies, afin de renforcer l'indépendance de ce secteur.

→ Une loi pour limiter les concentrations horizontales et verticales dans le domaine de la presse, des médias et des industries culturelles, une refonte des aides publiques de la presse, la mise en place d'une chaîne publique d'information et le développement du soutien aux télévisions citoyennes de proximité, la création de plateformes numériques publiques pour une offre en ligne attractive et de qualité.

PARTIE V FAIRE REUSSIR LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

La France a un rôle majeur à jouer dans le monde. Outre sa qualité de membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, elle dispose d'atouts importants économiques, culturels, militaires, ceux d'un pays moderne qui a su, déjà dans le passé, mener des adaptations majeures quand le monde changeait.

Pour autant, aujourd'hui, l'influence de la France dans le monde régresse. La droite mène une politique confuse qui oscille d'une position à l'autre. Elle n'arrive pas non plus à convaincre en Europe.

Ce constat constitue la toile de fond d'une politique qu'il faut repenser dans ses fondements pour retrouver une force d'entraînement dans un monde dangereux qui connaît d'importantes évolutions : l'émergence de grandes puissances politiques et économiques en Asie, avec la Chine et l'Inde, la nouvelle donne en Amérique Latine, l'enfoncement dans la crise de la plupart des pays africains, les conflits présents et à venir pour l'énergie, les menaces sérieuses sur les équilibres écologiques, l'existence d'un terrorisme mondial, les contradictions aiguës de l'hyper puissance américaine, la réalité d'une Europe, composée non plus de 6 ou de 12 Etats membres, mais de 25.

Pour maîtriser les antagonismes de la planète et conjurer les dérives libérales de la mondialisation, la France doit jouer toute sa part pour faire exister une communauté internationale vivante, rassemblée le plus possible autour de valeurs partagées et donner un nouveau cours à l'Europe.

I Relancer autrement l'Europe

L'Europe est aujourd'hui en panne. Le cours trop libéral imprimé à la construction européenne a obscurci pour les peuples européens le projet européen d'une intégration solidaire. Ses institutions ne sont pas adaptées à une Union à 25 Etats membres. Elle ne dispose pas d'un budget à hauteur de ses ambitions. Elle souffre

d'un déficit démocratique.

Et pourtant, l'Union Européenne demeure plus que jamais l'horizon de notre action, un outil majeur pour maîtriser notre avenir. L'Europe élargie, qui ne peut pas être le simple prolongement de la construction imaginée par les pères fondateurs après guerre, peut être pour la France un multiplicateur d'influence à condition que notre pays adopte une démarche de conviction, de propositions, de partenariat.

Aussi, **la construction d'une Europe à plusieurs dimensions est indispensable.** Elle passe par **des coopérations renforcées**, dans de nombreux domaines qui évitent une conception figée autour d'un « noyau dur ».

Pour les questions économiques et sociales, pour tout ce qui relève des politiques sociales, de l'harmonisation fiscale, de la convergence des politiques budgétaires, nous devons partir de la zone euro.

Pour la politique de défense, avec l'installation d'une agence de l'armement, le triangle France-Allemagne- Grande-Bretagne peut être moteur, avec tous ceux qui le veulent. L'essentiel consiste à assurer une relance rapide, concrète et concertée de l'Union Européenne sur des sujets névralgiques pour son avenir : la recherche, la formation, l'énergie, le droit du travail...

La crédibilité même de l'Europe élargie exige une clarification et une définition de ses frontières. L'incertitude sur cette question déterminante ne peut pas durer. L'élargissement de l'Union doit dans un premier temps se limiter à l'examen des candidatures actuelles. Pour les pays dont la candidature est actée, nous devons veiller au respect des critères exigés, qu'ils soient démocratiques, économiques ou sociaux.

Dans le même esprit, nous devons donner une consistance beaucoup plus forte de notre politique de voisinage, en proposant un **véritable partenariat stratégique aux Etats voisins. Une démarche clairement euro-méditerranéenne doit être conduite avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée.** La France, par son histoire et sa géographie, est bien placée pour la défendre.

Les socialistes français doivent proposer aux autres socialistes européens des **objectifs clairs** qui puissent influencer le programme du Parti Socialiste Européen.

Nos propositions

→ Nous mettrons en avant des propositions **pour favoriser la croissance européenne**, avec l'inscription de l'objectif du plein emploi dans les statuts de la Banque Centrale Européenne ; **avec une politique de préparation de l'avenir** pour accroître la part du PIB de l'Union Européenne consacrée à la recherche et au développement, échappant aux critères de Maastricht, **pour développer** les infrastructures de transport, respectueuse de l'environnement, **pour donner** une nouvelle dimension à l'effort européen en matière d'éducation et de formation ; **pour une politique industrielle** promouvant des pôles et des secteurs industriels européens compétitifs.

→ Nous devons, ensuite, **restaurer les outils de la solidarité en Europe**, avec un budget européen plus important, la possibilité pour l'Union Européenne d'émettre des emprunts, une réforme de la Politique Agricole Commune et des politiques de solidarité territoriale.

→ Nous devons également proposer à nos partenaires d'adopter des critères de convergence sociale, **prélude à un Traité social**, pour harmoniser par le haut les droits sociaux dans l'Union.

→ Les intérêts de l'Union dans une concurrence commerciale désormais mondiale, doivent être défendus pour **établir des règles sociales et environnementales applicables aux produits importés** –ce qui suppose un débat sur les règles de l'OMC- et pour affirmer le rôle de l'Union Européenne dans les institutions financières internationales où elle devra unifier sa représentation. Enfin, nous devons être à l'origine **d'un projet fiscal** fondé au départ **sur la détermination de règles d'harmonisation** entre les pays de la zone euro.

→ Ces propositions de clarification et de relance de la construction européenne demandent naturellement que nous reprenions **la question institutionnelle**. Car, l'Europe élargie ne pourra demain décider de façon efficace et peser dans le monde qu'avec d'autres institutions que celles du Traité de Nice. Et, la marche vers une Europe sociale n'est pas dissociable de celle vers une Europe politique. La France détiendra la présidence de l'Union Européenne au second semestre 2008. Cela demande que le gouvernement issu des élections de 2007 puisse convaincre ses partenaires d'aller de l'avant. Nous refuserons une ratification du Traité Constitutionnel Européen tel qu'il a été rejeté le 29 mai, même s'il est accompagné d'un nouveau préambule.

→ **Nous proposerons l'élaboration d'un Traité strictement institutionnel qui organise** efficacement les pouvoirs dans une Union Européenne plus démocratique. **Nous proposerons d'aller dans le sens fédéraliste d'une véritable démocratie parlementaire** européenne, avec un Parlement Européen exerçant les pleins pouvoirs législatifs et budgétaires, un Président de la Commission élu par le Parlement issu de la majorité politique issue des urnes, un Conseil Européen, avec à sa tête un Président de l'Europe. Une fois renégocié un tel traité sera soumis au peuple par référendum.

Pour ce faire, beaucoup passera encore par l'entente entre la France et l'Allemagne. Mais ce n'est plus suffisant dans l'Europe élargie. La France doit avoir une présence plus forte dans les institutions européennes et nouer des partenariats avec les autres pays, question par question, sujet par sujet, en sachant prendre en compte aussi leurs points de vue.

II Maîtriser la mondialisation

La mondialisation est un fait, et, en même temps, son cours actuel n'est pas une fatalité. **Nous voulons maîtriser la mondialisation**, à la différence de la droite qui prône une « adaptation » qui passe par la remise en cause de nos systèmes sociaux,

juridiques, fiscaux.

Fidèles à notre vocation internationaliste, nous pensons que la solution n'est pas dans le repli de chaque pays derrière ses frontières, mais au développement d'échanges équilibrés, qu'ils soient politiques, économiques ou culturels.

Nous prenons quatre engagements :

A Réformer la gouvernance mondiale

Mettre en œuvre une réforme de la « gouvernance » mondiale. C'est un préalable. Si l'on veut changer les normes internationales, il faut réformer les organisations qui les émettent.

Nous proposons la constitution d'une véritable « ONU économique ». C'est une revendication déjà portée par d'autres partis socialistes, des syndicats et des ONG pour qu'il existe un cadre où puisse se définir la hiérarchie des normes internationales. Ce Conseil Economique Mondial, quel que soit son nom, qui se devra se substituer au G8 dépourvu de légitimité et peu opérant

B Combattre les effets du capitalisme financier

La globalisation commerciale et financière produit des effets sociaux tels que les délocalisations et les licenciements contre lesquels il est possible d'agir.

Nos propositions

→ **Faire intervenir l'autorité des marchés financiers** pour bloquer une opération boursière qui méconnaîtrait la stratégie industrielle nationale et l'avenir des bassins d'emplois là où elle est implantée.

→ **La lutte contre le blanchiment d'argent sale et contre les paradis fiscaux** n'est possible qu'à condition que l'on trouve un accord international pour faire disparaître cette pratique. Il importe de commencer, en Europe, par interdire les banques secrètes où les zones à fiscalité privilégiée, comme le Luxembourg, la Suisse, ou Monaco. La France pourra être à l'initiative de cette croisade contre les paradis fiscaux et contre toutes les institutions qui participent, par leur opacité, aux réseaux de blanchiment.

→ **La mise en place d'une taxe internationale** ne peut être envisagée qu'au terme d'une action concertée avec tous les pays où se situent des places boursières et financière. La France doit prendre l'initiative, susciter un large débat public, sur la scène européenne en priorité, puis que la scène mondiale, convaincre les citoyens, et se battre jusqu'au bout.

C Assurer le financement du développement

→ Nous présenterons une **proposition d'annulation totale de la dette des pays les plus pauvres**, afin que cette annulation soit mise au service du développement, Ce

sont des critères de transparence, de lutte contre la corruption, du respect des Droits de l'Homme, et de la démocratie qu'il faut mettre en avant.

Il faut que cette annulation de la dette puisse être accompagnée d'autres politiques. C'est toute la question du budget de l'aide publique au développement. Nous devons donc prendre des engagements nets.

→ **L'aide publique au développement doit porter sur 0,7 % du PIB.** Il faut en même temps réorienter cet effort pour privilégier l'éducation et la santé qui sont l'essentiel, en changer les modalités pour utiliser des formules multilatérales, et s'appuyer davantage sur les ONG.

→ **Il faut également trouver de nouvelles ressources au-delà de l'aide, pour financer les biens publics mondiaux.** La première taxe sur les billets d'avion doit être généralisée et étendue à d'autres domaines. D'autres gisements fiscaux ou sont à rechercher, autour des idées d'une taxe sur le budget publicitaire des laboratoires pharmaceutiques, d'une taxation des émissions de carbone, de taxes de type « Tobin » sur les taxations financières de nature spéculative.

→ **Un effort de grande ampleur doit être fait pour aider les pays du Sud à se doter de politiques de santé efficaces.** La santé est la plus fondamentale des conditions du développement. Les pandémies aujourd'hui, le sida, la malaria, les risques de gripes aviaires, exercent des effets ravageurs. Trois priorités s'imposent : un accès plus aisé aux médicaments génériques, la création d'un fonds public mondial pour assurer une santé de base universelle, un droit d'ingérence sanitaire.

→ Nous soutiendrons des projets de solidarité internationale qui s'appuient sur des partenariats entre des Etats, des organisations internationales et des ONG, comme le Fonds mondial de solidarité numérique et le commerce équitable.

D Promouvoir le développement durable

→ La France, et les pays européens, **doivent proposer des politiques** de lutte contre le réchauffement climatique, de protection de la biodiversité, des politiques énergétiques et des transports, d'accès à l'eau, dont les coûts ne reposent pas exclusivement sur les pays directement concernés, mais soient pris en charge par la collectivité internationale.

→ Parmi les urgences, les socialistes militent pour la création d'un fonds mondial de l'eau dont l'accès est si important dans nombre de pays, le renchérissement à l'échelle de la planète des coûts des transports les plus polluants pour financer les transports collectifs dans les pays émergents, la mise en œuvre vigilante des engagements du protocole de Kyoto avec une pénalisation des pays non signataires.

III La France dans le monde

Une politique extérieure forte demande évidemment de prendre en compte les réalités, les intérêts et les oppositions politiques et culturelles. Pour autant, sans naïveté, elle **doit être guidée par des principes, un souci éthique et une volonté**

démocratique. Le respect des Droits de l'Homme, le refus du terrorisme, le contrôle et la limitation de la prolifération nucléaire, la régulation des ventes d'armes, la préoccupation du développement de tous les pays sont au cœur de nos engagements.

Cette approche aboutit également à militer pour un **meilleur contrôle du Parlement** sur la politique *étrangère*. Donnons une plus grande place **pour le débat public au Parlement** qui devra être saisi avant tout engagement de l'armée française. C'est une condition d'efficacité. La politique étrangère doit rompre avec la mise en scène du secret.

Plusieurs références ou attitudes de notre politique extérieure tendent aujourd'hui à être dépassées et doivent être redéfinies.

Il nous faut affirmer la vocation européenne de notre diplomatie. Dans certains domaines, la politique européenne doit être le vecteur majeur de notre action. L'Europe ne peut plus être considérée comme une affaire extérieure, sauf à ne rien comprendre aux évolutions des deux dernières décennies. Ainsi, pour notre politique africaine : l'invention d'une autre voie, rompant avec la « France-Afrique », fondée sur l'essor de la coopération économique, la présence accrue de l'Europe, le développement de la francophonie doit être à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas d'abdiquer nos responsabilités, mais de leur donner une autre dimension, et finalement, plus d'efficacité.

Notre politique étrangère, si elle veut opter pour de vrais axes réformistes, **doit privilégier trois horizons ; la politique d'aide au développement**, avec la volonté d'y consacrer 0,7 % du PIB en privilégiant les pays les moins avancés, une attitude moins défensive dans le commerce avec les pays pauvres ; **le renforcement de la dimension méditerranéenne ; une présence plus active à l'Est de l'Europe** où la diplomatie de Jacques Chirac depuis 2002 nous a fait perdre beaucoup de temps et de terrain.

Nous devons refonder une relation transatlantique différente. La diplomatie française vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique doit pouvoir associer pragmatisme et principes. L'atlantisme à la britannique, celui dont a fait preuve jusqu'à l'absurde Tony Blair dans l'affaire irakienne, n'a pas de sens, mais l'anti-américanisme de principe, souvent rhétorique, est une impasse. La seule issue repose, en fait, sur une nouvelle relation avec les Etats-Unis, fondée sur le dialogue et la légitime confrontation des intérêts et des analyses. La France peut jouer un rôle-clé dans l'instauration de cette nouvelle relation entre l'Europe et les Etats-Unis. Les sujets et les conflits, où la recherche de solutions communes est possible et souvent nécessaire, ne manquent pas : Proche-Orient, Iran, défis énergétiques et environnementaux, réforme des institutions financières internationales etc... Il est vital pour la vie internationale que les Etats-Unis, trop sûrs de leur puissance et tentés par l'unilatéralisme, agissent comme un membre plein et entier de la communauté internationale et en respectant les principes et les règles.

Face au désordre mondial, le multilatéralisme, en effet, demeure la seule réponse

cohérente, dès lors que l'on prend la peine d'engager de vraies réformes des instances internationales en place.

IV Pour une nouvelle politique de la défense

Les questions **de défense et de sécurité** doivent être traitées à la lumière de notre analyse de la situation internationale et de notre projet de politique extérieure. Aujourd'hui, le désordre mondial est marqué par de nouvelles menaces : le terrorisme, mais aussi les risques croissants de prolifération nucléaire. Celles-ci s'ajoutent aux risques plus traditionnels qui n'ont pas disparu, même si la construction Européenne et son élargissement nécessaire à l'Est contribuent puissamment **aux conditions d'une paix durable sur notre continent**.

Dans ce contexte à la fois difficile et complexe, nous devons promouvoir **une politique de défense, clairement assumée au service de la démocratie, des droits de l'Homme, de la paix, et conforme à nos principes internationalistes**. Cette politique, qui ne se confond pas avec celle de la droite, doit poser trois priorités et choix majeurs.

→ Nous devons d'abord affirmer que la politique de défense de la France passe **par une inscription résolue dans une politique européenne de sécurité et de défense**. D'où la nécessité d'une participation de la France au Conseil de Sécurité des Nations Unies, menée en étroite collaboration avec nos partenaires européens. Plus concrètement encore, la relance d'une politique de défense européenne exige, une solidarité sans faille des Etats membres, une communauté d'analyses et d'objectifs de défense et de sécurité, **et des coopérations fortes**, en termes d'équipements, de développement technologique et d'industries d'armement. Elle revient aussi à l'acceptation d'une normalisation de nos relations militaires avec les pays Africains, tenant compte de deux exigences : celle du **partenariat européen**, et **de la volonté des peuples africains concernés**.

→ Nous devons ensuite, **mettre en œuvre un nouveau modèle d'armée**, intégrant une reconfiguration de l'armée de terre, et une rationalisation des programmes d'investissements. Pour autant, évitons tout malentendu. **Il n'est pas question de « désarmer »**, en une période où nos concitoyens, à juste titre, perçoivent le monde, comme plus dangereux et plus menaçant. **La dissuasion nucléaire doit rester dans une logique d'interdiction, de l'agression sur nous même et nos partenaires de l'Union Européenne**. Elle repose sur un mode d'emploi technologique et des procédures indépendantes.

→ Nous devons, **enfin, promouvoir une démocratisation de l'outil militaire**. De ce point de vue, il faut que l'armée soit pleinement dans une forme de normalité démocratique, au regard de la société qu'elle protège. La poursuite de la professionnalisation impose un lien fort entre l'armée et la Nation. Celui-ci pourrait se matérialiser par un volet « défense » **du service civique** pour tous les jeunes âgés de moins de 21 ans.

→ Dans le même ordre d'idée, il faut concevoir **une profonde rénovation du statut**

des militaires, susceptible de les reconnaître à la fois comme professionnels responsables et comme citoyens. La généralisation de l'élection des membres des instances de représentation répondrait à cette volonté. La question de la suppression de l'interdiction d'adhérer à un parti politique mérite débat, dès lors que des règles strictes et spécifiques seraient posées, à l'instar de celles qui visent les hauts fonctionnaires.

x x

x

Notre projet est construit autour de valeurs qui peuvent rassembler les Français, la citoyenneté, la laïcité, l'égalité. Il propose un nouveau modèle de développement solidaire, des politiques sociales qui partent des réalités vécues pour combattre les inégalités, une nouvelle République, une ambition pour la France en Europe et dans le monde.

Face à une droite qui théorise la fin du pacte social républicain et qui la met en œuvre, nous proposons des voies nouvelles pour faire face aux défis du XXIème siècle.

Nos propositions pour la décennie qui vient, s'inscrivent, à la fois, dans le court terme, avec les mesures qu'il faudra prendre dès 2007, afin de rendre l'espoir, et les réformes qu'il faudra mener sur plusieurs années. Nos propositions appellent une démarche renouvelée pour donner toute sa place au débat public, autour d'un Parlement renforcé, pour associer toutes les forces sociales à la délibération politique, pour permettre le contrôle et l'évaluation des décisions.

La modernité aujourd'hui pour les socialistes, c'est tout simplement de porter l'exigence démocratique.